

Narbonne le 27 avril 2020



Madame la Députée Robert

Objet : Vote du plan de déconfinement

Madame la Députée,

Depuis que le Président de la République a annoncé la fin du déconfinement pour la date du 11 mai 2020, l'ensemble des personnels de l'éducation est à la fois inquiet et angoissé, malgré toute leur conscience professionnelle et leur volonté d'accompagner au mieux les élèves, dont le volontariat pour s'occuper des enfants de soignants en est la preuve.

En effet, nos collègues de l'Education Nationale (enseignants, AESH, psychologues, CPE ...) qui ont su de manière rapide et efficace s'adapter au télétravail, s'interrogent depuis maintenant 15 jours sur les conditions d'un retour à l'école.

Quel sera le protocole sanitaire ? Pour les adultes ? Pour les enfants ? Pour les locaux ? Sera-t-il raisonnablement réalisable ? Comment conjuguer les contraintes de santé ou d'organisation familiale des personnels avec ce retour en classe ?

Ils ont peur pour eux-mêmes, pour leur famille, pour les élèves, pour les familles des élèves et en particulier les personnes « à risque » pour lesquelles les conséquences risquent d'être dramatiques. Cette peur est légitime.

En effet, depuis 15 jours, les rares annonces ministérielles sont soit contradictoires, soit sans aucune précision. De plus le Conseil scientifique déconseille une rentrée en classe avant septembre. Dans ce contexte, la peur n'a fait que s'accroître et la confiance décroître.

Au final ce retour à l'école progressif dès le 11 mai 2020 ne risque-t-il pas de dégrader la continuité pédagogique et d'occasionner un regain épidémique ?

Dans ce contexte, le SE-Unsa refuse un retour précipité des élèves en classe selon des modalités impraticables et imposées aux personnels qui ont des craintes légitimes pour leur propre santé et celle de leurs élèves.

Le SE-Unsa de l'Aude a proposé aux personnels de compléter un questionnaire, donnant ainsi leur avis sur la reprise. Inquiétude et angoisse sont malheureusement les maîtres mots. Vous trouverez en PJ l'article et les résultats du sondage.

En tant que parlementaire, vous allez vous positionner mardi 28 avril sur un vote sur le plan de déconfinement présenté par le Premier Ministre. Nos collègues observeront attentivement ce vote ainsi que les décisions prises à l'aune de leurs inquiétudes.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, en mon attachement au service public d'éducation.

Anne Marty

Secrétaire départementale du SE-UNSA